

Centre hospitalier de la Dracénie DECISION N° 2023.074

Objet : Composition de la Commission des Usagers du centre hospitalier de la Dracénie

Le Directeur du centre hospitalier de la Dracénie,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles R.1112-80 et R.1112-81

Vu le Décret n°2016-726 du 1^{er} juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

Vu la désignation par l'ARS PACA des représentants des usagers par courrier en date du 25 novembre 2022 et du 29 août 2023,

Vu les changements survenus dans l'équipe de direction,

DECIDE

Article 1 : La Commission des Usagers est composée comme suit :

- **Président** : Monsieur le Directeur ou son représentant, Madame Anaïs AUCLERT-PINCHON, Directrice adjointe en charge des achats, de la logistique, de la qualité et de la gestion des risques,
- **Vice-Présidente** : Madame Denise PETIT, représentante des usagers,
- **Médiateur médecin** :
 - Docteur Jean Yves DIQUELOU titulaire
 - Docteur Jean-Renaud BARRIERE suppléant
- **Médiateur non médecin** :
 - Monsieur Roland MARIUS titulaire
 - Madame Michèle VALLEE suppléante
- **Représentants des usagers** :
 - Madame Denise PETIT titulaire
 - Madame Bernadette MASSEL titulaire
 - *Poste vacant* suppléante
 - *Poste vacant* suppléant
- **Représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-techniques** :
 - Madame Marie-Paule DAHOT titulaire
 - *Poste vacant* suppléante
- **Représentant du personnel choisi par les membres du Comité Technique d'Etablissement** :
 - Madame Marie-Lucie CATHELAND titulaire
 - Madame Céline DANI suppléante
- **Représentant du Conseil de Surveillance, choisi parmi et par les responsables des collectivités locales et les personnes qualifiées** :
 - *Poste vacant* titulaire

- **Responsable de la politique Qualité (siégeant avec voix consultative) :**
Madame Anaïs AUCLERT-PINCHON, Directrice adjointe en charge des achats, de la logistique, de la qualité et de la gestion des risques

- **Invités permanents :**
 - Madame Viviane CLERC, Représentante des usagers
 - Madame Isabelle PERRENOT, Représentante des usagers
 - Madame Fatma RIZZI, Cadre de santé supérieure et représentante de la Direction des Soins
 - Madame Céline DERRIVES, Cadre de santé - Référente Cadres de Santé CDU
 - Madame Véronique KLEIN, Coordinatrice Qualité Sécurité des Soins et Parcours
 - Monsieur Saifallah SAIDI, Ingénieur qualité
 - Madame Patricia CIOFI, Assistante Service Qualité
 - Dr DIQUELOU, Jean Yves Médecin coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

Article 2 : Conformément à l'article R.1112-85, la durée du mandat des médiateurs et représentants des usagers de la Commission des Usagers est fixée à trois ans renouvelables. Le mandat des autres membres prend fin en même temps que le mandat ou les fonctions au titre desquels les intéressés ont été désignés.

Fait à Draguignan, le 13 septembre 2023

Le Directeur Général,



Ludovic VOILMY

Diffusion :

- Intéressés
- Dossier
- Affichage